Économie numérique : Rapport conjoint de l'Autorité et de la CMA sur l'analyse des systèmes ouverts et fermés

Publié le 16 décembre 2014

L'Autorité de la concurrence française et la Competition and Markets Authority britannique publient un rapport conjoint sur les écosystèmes et leurs effets sur la concurrence.

L'économie numérique donne accès à de nombreux produits, services et informations aux consommateurs et aux entreprises. Fréquemment, ces différents produits et services fonctionnent de manière combinée et complémentaire, créant ce que les économistes appellent des « écosystèmes ». Chacun des produits et services fonctionne grâce à un autre. Les différents services proposés sur les appareils mobiles (appels téléphoniques, catalogues de musique et de livres électroniques, applications, magasins d'applications, etc.) ou sur les systèmes d'exploitation (ordinateurs, logiciels, etc.) sont des exemples bien connus de tels écosystèmes.

La compétitivité de ces écosystèmes sur le marché dépend notamment du nombre d'acteurs qu'ils rassemblent. La présence d'« externalités croisées » entre groupes d'utilisateurs est propice au développement de grands groupes (Google, Apple, Facebook, Amazon, etc.), rassemblant de nombreux consommateurs, développeurs, annonceurs, fournisseurs de produits, etc.

La fermeture ou l'ouverture des écosystèmes a des implications importantes pour la concurrence et le consommateur

- Certains de ces écosystèmes opèrent de façon relativement « ouverte », c'est à dire qu'ils fonctionnent avec un large éventail de composants concurrents. Les différents acteurs peuvent adopter des stratégies autonomes, tant en prix qu'en qualité des produits. L'absence de coordination peut parfois nuire à la qualité du système mais offre au consommateur la possibilité de varier les combinaisons et de faire jouer la concurrence.

- D'autres écosystèmes apparaissent relativement « fermés » : le propriétaire de l'écosystème sélectionne les produits compatibles avec celui-ci, ce qui réduit la concurrence entre composants au sein du système et le rend peu compatible avec les systèmes concurrents. Les choix des consommateurs sont limités aux produits disponibles au sein de l'écosystème.

Une analyse au cas par cas des effets et des risques pour la concurrence

En s'appuyant sur les principales conclusions de l'analyse économique de ces écosystèmes, notamment inspirée des travaux de Jean Tirole, prix Nobel d'économie, sur les marchés bifaces, le rapport montre que les effets de leur fermeture et de leur ouverture s'apprécient au cas par cas, en fonction par exemple du degré de concurrence entre les systèmes, de la facilité avec laquelle les consommateurs peuvent changer de système, du degré de coordination nécessaire entre les différents acteurs d'un système pour assurer sa viabilité ou encore, de la capacité des consommateurs à apprécier le coût

global d'un système avant de le choisir.

Version française du rapport

Version anglaise du rapport

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail